

deux lions, de deux tigres, de quatre bœufs, de 12 moutons, & lui a envoyé chaque jour, ainsi qu'au Consul de France, toutes sortes de provisions. Ce Commandant a pris congé du Dey le 19, & a fait voile vers le Détroit, après avoir envoyé en France, par la Frégate la *Topase*, le détail de sa commission exécutée, & l'avis que 110 François, Pêcheurs de Corail, qui, lors de la brouillerie avec les Algériens s'étoient réfugiés à *Tabarca* d'où ils furent envoyés à *Tunis* pour y être détenus, ont été remis en liberté, & doivent être transportés aux dépens du Dey. Par la même voye, on a appris que tous les Corsaires de *Tunis* sont actuellement en mer avec ordre de donner la chasse aux Bâtimens Suedois qu'ils rencontreront, ensuite de la déclaration de guerre que le Bey de cette Regence a lâchée contre le Pavillon de cette Couronne, ainsi que nous l'avons rapporté, article de Suede de notre dernier Journal.

Le rétablissement de la Marine est constamment l'objet qu'on a en vûe : tous les Ports, tous les Chantiers du Royaume en sont occupés. La Frégate la *Topase* arriva le 7. Février à *Toulon*, détachée d'*Alger* par le Chevalier de Fabry & commandée par le Chevalier de Luxembourg, avec les atticles qu'on vient de rapporter du Traité conclu avec le Dey de cette Régence Barbaresque. Les nouvelles de mer ne sont plus intéressantes depuis que la Paix a réglé les possessions des deux Couronnes de la France & de la Grande Bretagne dans l'Amérique, ou des Sujets d'Europe de divers Potentats partent des deux côtés, aux conditions & avec les avantages qu'on leur a promis, pour y former des Etablissmens, en travaillant, en cultivant les terres, & en peuplant les contrées ou on les